



Conseil national
de l'information statistique



**Groupe de travail de la Cnerp :
Collaboration Insee - Collectivités locales
dans la constitution des RIL**

Point d'étape

Séance de la CNERP du 10 05 2012

Par rapport aux objectifs inscrits dans le mandat du groupe :

① **Élaborer, pour le compte de la Cnerp, le cadre et le contenu d'une enquête sur l'organisation des collectivités locales dans le domaine de la gestion du RIL**

② **Élaborer un document de référence, commun aux collectivités locales et à l'Insee**

Décrire le contenu géographique du RIL (modalités de constitution originelle et d'évolution) et proposer, le cas échéant, des recommandations pour son usage cartographique.

③ **Faire des suggestions pour l'amélioration à moyen terme du mode d'élaboration du RIL**

④ **Échanger autour des modalités de diffusion du RIL**

① L'enquête sur l'organisation des collectivités locales pour la gestion du RIL

Suite à sa présentation et à sa validation à la Cnerp lors de notre dernière séance du 21.10.2011, **la synthèse des résultats de l'enquête a été**

⇒ mise en ligne sur le site du Cnis

http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/cnerp/2011/documents_complementaires/DPR_2011_16e_reunion

Mise en ligne annoncée par un paragraphe inséré dans le courrier envoyé par l'Insee aux maires des communes de 10 000 habitants ou plus en octobre.

⇒ restituée directement auprès des correspondants RIL par messagerie par les Directions régionales de l'Insee en décembre, à la même époque que l'envoi des populations légales.

② Le manuel de référence, commun aux collectivités locales et à l'Insee

➤ *Rappel :*

Manuel concerne les communes de 10 000 habitants et + de métropole (908 en 2010)

Manuel en format .pdf, diffusion par voie électronique

Canevas détaillé du contenu élaboré par le groupe de travail : sommaire présenté en séance Cnerp du 21.10.2011

Rédaction du manuel assurée par l'Insee avec l'appui des membres du groupe.

➤ **A ce jour : rédaction en cours pour une finalisation prévue pour la mi-juillet 2012.**

➤ **Mise à disposition de la 1^{re} édition par voie électronique en octobre 2012.**

Cette mise en ligne pourrait être annoncée, comme la synthèse de l'enquête, par un paragraphe inséré dans le courrier envoyé par l'Insee aux maires des communes de 10 000 habitants ou plus en octobre.

② Le manuel de référence, commun aux collectivités locales et à l'Insee

Le groupe propose la réalisation d'une brochure d'accompagnement du manuel :

➤ Brochure à destination des élus et de leurs proches collaborateurs

➤ Sous la forme d'un recto/verso ou d'un «4 pages » dans l'esprit des deux précédentes brochures réalisée par la Cnerp (« *Comprendre la population de votre commune* » et « *Des populations légales au calcul de la DGF* »)

➤ La question se pose de la diffusion de cette brochure :

Le groupe propose une diffusion par courrier papier couplée avec les envois des populations légales fin décembre 2012 (environ 930 envois) ?

+ une mise en ligne sur le site du Cnis

➤ Un argumentaire plutôt qu'un résumé du manuel, un document suffisamment attractif pour être lu

② La brochure d'accompagnement du manuel de référence

Sous forme de « Questions-Réponses » :

- **Qu'est-ce que le RIL ?** *(répertoire d'adresses base de sondage et de calcul pour les populations légales + éventuellement un encadré plus détaillé en fin de document)*
- **Quel est le champ du RIL ?** *(les communes de Métropole à partir de 10 000 habitants)*
- **Pourquoi le RIL est important pour ma commune ?** *(Sensibiliser sur l'importance de l'exhaustivité et de la qualité du RIL au regard de ses enjeux, notamment financiers, pour la collectivité)*
- **Qui s'occupe du RIL dans ma commune ?** *(le rôle du correspondant RIL et la dimension transversale de la gestion du RIL dans la collectivité)*
- **Que puis-je faire pour améliorer le RIL de ma commune ? Quels sont notamment les principaux points de vigilance ?**
- **Quel appui puis-je attendre de la part de l'Insee pour le RIL de ma commune ?**
- **Quand mes agents doivent-ils travailler sur le RIL ?** *(sensibiliser sur le fait qu'une gestion régulière est une garantie de qualité + pic d'activité à certains moments forts dans l'année)*

② La brochure d'accompagnement du manuel de référence

➤ Calendrier proposé par le groupe :

1- Cnerp du 10 mai 2012 : accord de principe

2- Cnerp du 19 octobre 2012 : validation de la maquette de la brochure pour une diffusion en fin d'année

③ Faire des suggestions pour l'amélioration à moyen terme du mode d'élaboration et de gestion du RIL

➤ *A intégrer dans les recommandations du rapport du groupe de travail*

➤ **Rapport du groupe de travail en cours de rédaction**

➤ **1ère ébauche de recommandations :**

■ Une recommandation transversale :

1- Sensibiliser les élus sur les enjeux liés à la qualité du RIL tant pour la collecte que pour les populations légales

■ 3 recommandations traitant de l'organisation autour du RIL en commune et de la fonction de correspondant RIL :

2- Officialiser la nomination du correspondant RIL à l'instar de ce qui se fait pour les coordonnateurs communaux (arrêté municipal)

3- Sensibiliser l'administration communale à la dimension transversale de la gestion du RIL

4- Intégrer explicitement la gestion du RIL à la mission Recensement exercée par les communes et inscrire celle-ci dans un calendrier annuel.

3 1ère ébauche de recommandations du groupe (suite) :

■ 2 recommandations traitant de la formation et de l'accompagnement des correspondants RIL :

5- Poursuivre l'effort engagé par l'Insee de formation de correspondants RIL

6- Renforcer l'accompagnement par l'Insee des correspondants RIL dans leurs travaux de suivi et d'expertise du RIL.

■ 4 recommandations concernant le RIL lui-même :

7- Sensibiliser les communes sur l'utilité d'une gestion attentive et rigoureuse des permis de construire.

8- Aller vers un positionnement géographique exact des points d'adresses dans le RIL.

9- Inciter les communes à la normalisation de l'adressage

10- Inclure la référence cadastrale dans les RIL diffusés afin de faciliter l'identification précise de l'adresse en cas d'adresse non normalisée.

■ Une recommandation concernant la poursuite du travail :

11- Pérenniser les travaux du groupe pour l'amélioration continue de la collaboration « Insee – Collectivités locales » autour de la gestion du RIL et veiller, en partenariat, à l'actualisation régulière et à l'évolution des documents produits.

④ Echanger autour des modalités de diffusion du RIL au regard de l'arrêté d'août 2009 élargissant les droits d'usage et de diffusion du RIL et du décret de juin 2011 fixant les conditions d'accès (tarification) au RIL

➤ Point abordé dans le « manuel de référence » (*voir sommaire*)

Le groupe de travail s'est réuni pour la dernière fois fin mars, il poursuit ses travaux par échanges électroniques

Son rapport sera finalisé pour la prochaine CNERP du 18 octobre.